



**Conseil économique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/101  
29 décembre 2005

Original : FRANÇAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Groupe de travail du transport des marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité du RID  
et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses  
(Berne, 20-24 mars 2006)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SESSION \*/**

qui s'ouvrira le lundi 20 mars 2006 à 10 h 00  
au siège de l'Union postale universelle (UPU)  
4, Weltpoststrasse, Berne

---

\*/ Voir la lettre A 81-02/503.2006 de l'Office central des transports internationaux ferroviaires (OCTI).

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Citernes
3. Normes
4. Interprétation du RID/ADR/ADN
5. Nouvelles propositions d'amendements au RID/ADR/ADN
6. Questions en suspens
7. Rapports des groupes de travail informels
8. Travaux futurs
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport.

\* \* \*

#### **NOTES EXPLICATIVES**

##### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le premier point de l'ordre du jour provisoire concerne son adoption. La Réunion commune disposera également du rapport sur sa session de septembre 2005 tenue à Genève du 13 au 23 septembre 2005 (TRANS/WP.15/AC.1/100-OCTI/RID/GT-III/2005-B et additifs).

Il convient de rappeler les points suivants :

- a) A sa dernière session de septembre 2005, la Réunion commune a élu M. C. Pfauvadel (France) et M. H. Rein (Allemagne) respectivement Président et Vice-Président pour 2006.
- b) Les documents de la CEE-ONU (autres que les ordres du jour ou les rapports) portant la cote ECE/TRANS/WP.15/AC.1/ sont diffusés par l'OCTI en langue allemande sous la cote OCTI/RID/GT-III/ suivis du même numéro de document. Par souci d'économie, les documents ne seront pas disponibles en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire des documents;
- c) La documentation sera disponible sur le site web de la CEE-ONU ([www.unece.org/trans/danger/danger.htm](http://www.unece.org/trans/danger/danger.htm)) en anglais, français et russe;

- d) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, que des groupes de travail spéciaux se réunissent parallèlement pour examiner les documents relatifs aux citernes (point 2) après examen de ce point en session plénière.
- e) La Réunion commune souhaitera éventuellement, si nécessaire, qu'un groupe de travail spécial se réunisse en dehors des heures de session plénière pour examiner les documents relatifs aux normes (point 3), conformément au mandat que la Réunion commune décidera.

## 2. CITERNES

### Documents de référence

TRANS/WP.15/AC.1/100/Add.1	Rapport du Groupe de travail sur les citernes à la dernière session
TRANS/WP.15/AC.1/100, par. 3-5 et 100	Rapport de la Réunion commune à sa dernière session

### Documents à discuter

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/4 (Suisse)	Paragraphe 6.10.3.7 a)
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/6 (France)	Contrôles et épreuves – Sous-section 6.8.2.4
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/8 (Pays-Bas)	Réduction des risques de BLEVE
INF.3 (Pays-Bas)	

## 3. NORMES

Aucun document n'a été soumis sous ce point.

## 4. INTERPRETATION DU RID/ADR/ADN

Aucun document n'a été soumis sous ce point.

## 5. NOUVELLES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AU RID/ADR/ADN

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/1 (CEFIC)	Chapitre 3.3: Disposition spéciale pour les lingettes contenant des matières dangereuses pour l'environnement
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/2 (Autriche)	Chapitre 3.2, Tableau A : Numéros d'identification du danger pour les Nos ONU 3391 et 3393
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/3 (Autriche)	Sous-section 4.1.4.1 : Instruction d'emballage P650, paragraphe (8) a)
ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/5 (Royaume-Uni)	Transport des bitumes

ECE/TRANS/WP.15/AC.1/2006/7  
(Royaume-Uni)

Modification au 2.2.9.1.15

## **6. QUESTIONS EN SUSPENS**

TRANS/WP.15/AC.1/2005/39 (Autriche)  
INF.24 (Belgique)

Moyens de rétention vide non nettoyés/  
Référence au 7.5.8.1 dans le paragraphe  
5.4.1.1.6.3

TRANS/WP.15/AC.1/2005/48 (Espagne)

(TRANS/WP.15/AC.1/100 par. 68)  
Rapport du groupe de travail informel  
sur le conseiller à la sécurité (Madrid, 6-  
7 juin 2005)  
(TRANS/WP.15/AC.1/100 par. 107)

## **7. RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL INFORMELS**

Le rapport du groupe de travail informel sur le transport des déchets qui s'est tenu à Bonn les 15 et 16 novembre sera présenté en tant que document informel.

## **8. TRAVAUX FUTURS**

La Réunion commune souhaitera éventuellement prévoir l'organisation de l'ordre du jour pour la session d'automne 2006 (Genève, 11-15 septembre 2006).

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Aucun document n'a été soumis sous ce point.

## **10. ADOPTION DU RAPPORT**

Conformément à l'usage, la Réunion commune adoptera le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

**NOTA** : La lecture du rapport, prévue pour le 24 mars, s'effectuera sans interprétation.

---